

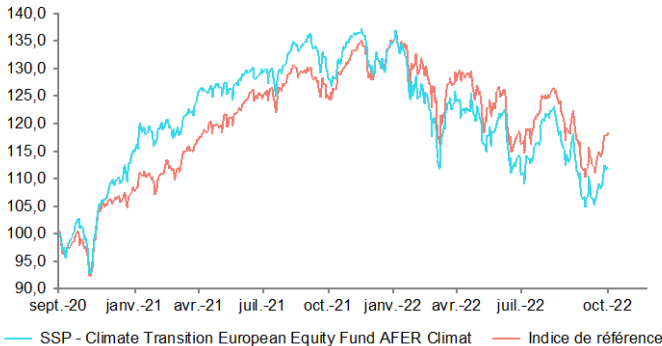
Afer Climat - SSP Climate Transition European Equity Fund

LU2216001268

Reporting mensuel au 31 octobre 2022



- Valeur liquidative : 111,56 €
- Actif net du fonds : 357 105 590 €
- Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	5,4%	-16,8%	-16,8%	-	-	-	-
Indice de référence	6,2%	-12,2%	-9,7%	-	-	-	-
Relatif	-0,8%	-4,6%	-7,1%	-	-	-	-

* Da : début d'année

■ Evolution annuelle de la performance (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	-	-	-	-	-	17,4%
Indice de référence	-	-	-	-	-	25,1%
Relatif	-	-	-	-	-	-7,8%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	18,53	-	-
	Indice	17,01	-	-
Max drawdown *	Fonds	-23,96	-	-
	Indice	-19,52	-	-
Délai de recouvrement *	Fonds	-	-	-
	Indice	-	-	-
Ratio de Sharpe *		-1,01	-	-
Ratio d'information *		-1,44	-	-
Tracking error *		5,91	-	-

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

- Date de création
15 septembre 2020
- Date de lancement
15 septembre 2020

- Forme juridique
SICAV de droit luxembourgeois
- Devise
EUR (€)

- Frais de gestion max TTC
1,15%

- Frais courants (Arrêté comptable au 14/02/22)
1,40%

- Intensité carbone
Fonds 76,73
Indice 114,77
- Couverture intensité carbone
Fonds 99,51%
Indice 99,94%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

- Score ESG
Fonds 8,13
Indice 7,86
- Couverture score ESG
Fonds 99,51%
Indice 99,94%

■ Orientation de gestion

L'objectif de ce compartiment est d'augmenter la valeur de l'investissement de l'actionnaire sur le long terme (5 ans ou plus), en investissant dans des actions de sociétés réputées répondre efficacement au changement climatique. Plus précisément, le compartiment investit dans des actions et des titres liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou exercent la plupart de leurs activités en Europe.

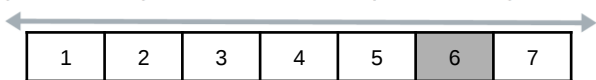
- Indice de référence
MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)

- Durée de placement minimum recommandée
Non Administré

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator) : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation(s)

Six Financial Information

—

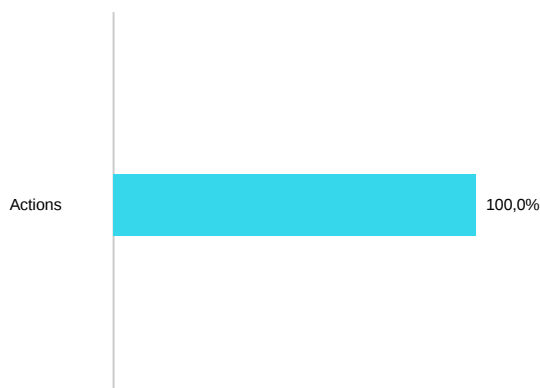
Afer Climat - SSP Climate Transition European Equity Fund

LU2216001268

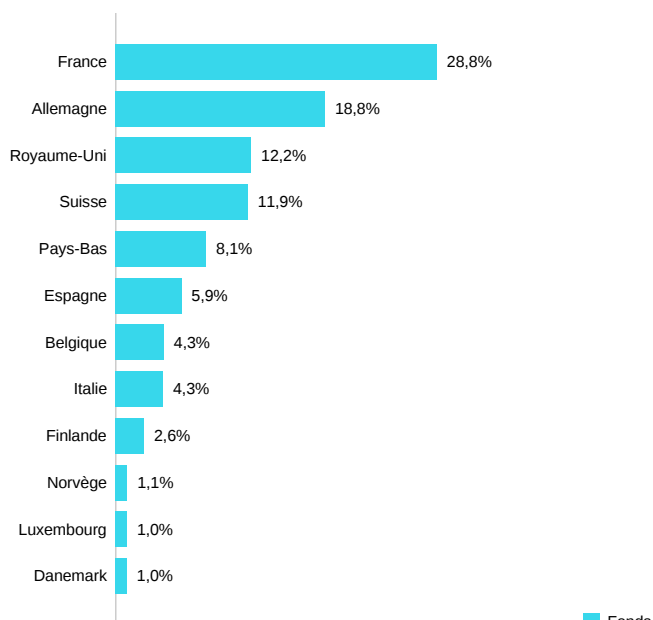
Reporting mensuel au 31 octobre 2022



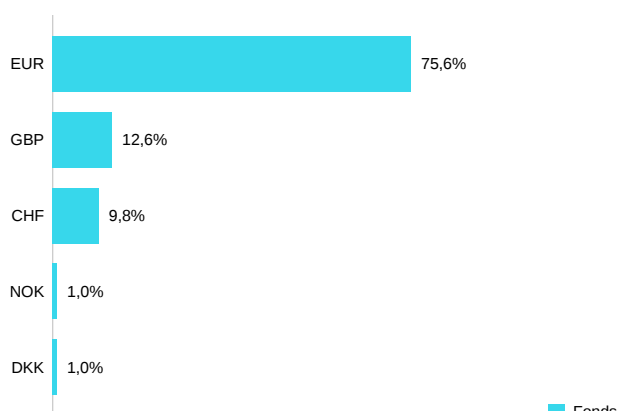
Répartition par type d'actif



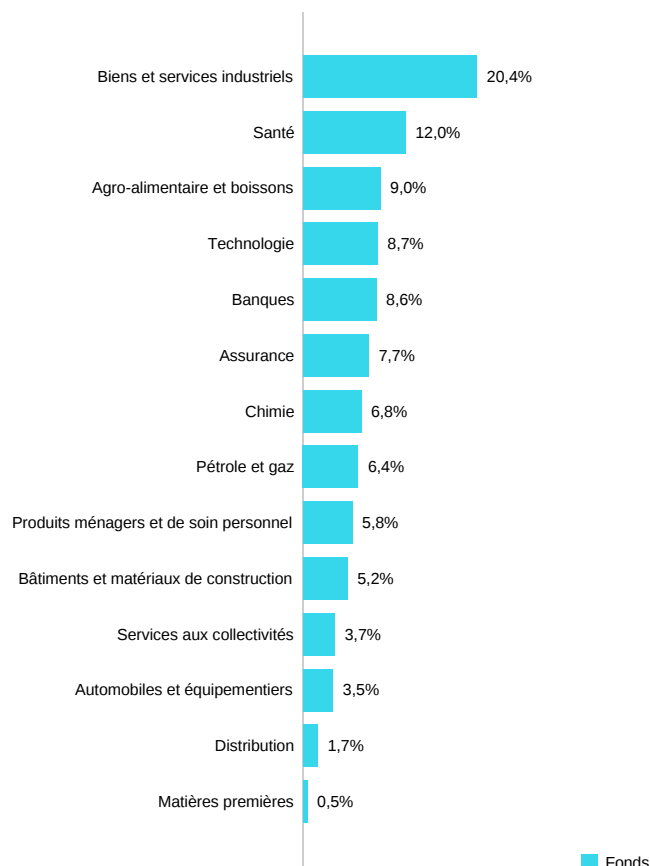
Répartition géographique



Répartition par devise



Répartition par secteur



Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
NESTLE SA	Suisse	Agro-alimentaire et boissons	5,2%
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni	Santé	4,3%
NOVARTIS AG	Suisse	Santé	3,8%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	3,0%
KBC GROEP NV	Belgique	Banques	2,6%
NESTE OYJ	Finlande	Pétrole et gaz	2,6%
SAP SE	Allemagne	Technologie	2,4%
UNICREDIT SPA	Italie	Banques	2,4%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS GESELLSCHAFT IN MUENCHEN AG	Allemagne	Assurance	2,3%
LOREAL SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	2,3%

Nombre total de lignes : 58

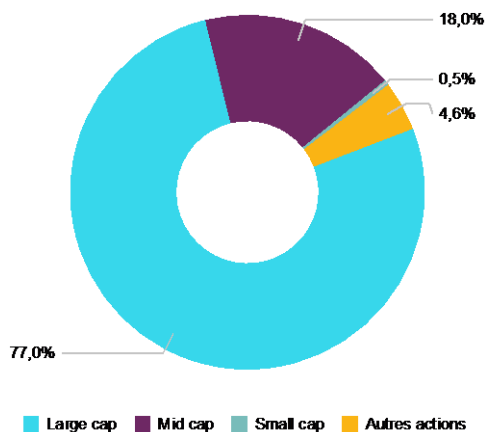
Afer Climat - SSP Climate Transition European Equity Fund

LU2216001268

Reporting mensuel au 31 octobre 2022



■ Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

■ Commentaire de gestion mensuel

Les actions ont sensiblement rebondi en octobre. Le ralentissement de l'activité visible dans certains indicateurs macroéconomiques a permis d'espérer un infléchissement de la politique de resserrement monétaire des banques centrales et les publications de résultats du troisième trimestre n'ont pas montré de rupture de tendance marquée. Les secteurs cycliques ont globalement tiré le marché alors que les sociétés de consommation ont sous-performé.

Le fonds a sous-performé son indice de référence au cours du mois d'octobre. Une majorité de la sous-performance peut être expliquée par l'absence de valeurs pétrolières, notre principale valeur, le producteur de biodiesel Neste n'ayant pas évolué favorablement ce mois-ci. Sur la période le fonds a souffert de son exposition à l'énergie renouvelable (EDP Renovaveis, Acciona) et des mauvais résultats d'Adidas dans le segment des biens de consommation discrétionnaire. A l'inverse, le segment des matériaux de base a bénéficié à la performance du fonds. Notons le bon comportement des cours de Covestro, Air Liquide ou encore Aurubis sur la période. Dans le segment des logiciels, SAP a tiré la performance tout comme Roche dans le secteur de la santé.

Nous avons renforcé un certain nombre de positions au cours du mois à travers des achats en titres Lhyfe, Waga, AXA, Allianz, Henkel, UCB et Munich Re.

■ Gestion

Victoria Richard



Frédéric Guignard



Afer Climat - SSP Climate Transition European Equity Fund

LU2216001268

Reporting mensuel au 31 octobre 2022



■ Principales caractéristiques

Société de gestion	OFI Lux	Dépositaire	-
Code ISIN	LU2216001268	Conservateur	-
Forme juridique	SICAV de droit luxembourgeois	Heure limite de souscription	12h00
Date de création	15 septembre 2020	Ticker Bloomberg	AVTEEA1
Durée de placement min. recommandée	-	Droits d'entrée max	1,0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Frais de gestion max TTC *	1,15%
Investissement min. initial	-	Commission de surperformance	Non
Investissement min. ultérieur	-	Frais courants (14/02/2022)	1,40%
Pourcentage d'OPC	-	Date de clôture exercice	-
Indice de référence	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)	Commissaire aux comptes	-

■ Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

La **couverture de l'intensité carbone** (exprimée en pourcentage) représente le poids, dans le portefeuille (fonds et indice), des titres pour lesquels l'intensité carbone est connue.

■ Information importante

Cette communication est conçue à des fins d'information et est destinée exclusivement à des investisseurs professionnels et contreparties éligibles au sens de la Directive "MIF 2" n°2014/65/UE et 2016/1034 relative aux marchés d'instruments financiers.

Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou d'instrument financier ou à une recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

Elle contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des OPC gérés par Abeille Asset Management à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans un OPC, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document d'information.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Abeille Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Abeille Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abeille Asset Management.

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Ce document d'information est établi par Ofi Invest Asset Management, dénomination commerciale d'Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Abeille Asset Management est membre d'Aéma Groupe depuis le 30 septembre 2021.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.